

Le passé antérieur

Une commémoration

Quand il eut rejoint le cortège et **qu'il eut pris place** derrière les anciens combattants, le silence s'imposa peu à peu sur la place du village. **Après que le maire eut déposé** la gerbe¹ au pied du monument et **qu'il eut prononcé** les noms des soldats tombés, la cloche de l'église sonna lentement.

Ceux qui avaient vécu la guerre n'étaient plus là, mais, **lorsqu'on eut observé** la minute de recueillement², chacun sentit le poids de cette absence transmise de génération en génération.

Quand la cérémonie eut pris fin et **que les drapeaux eurent été repliés**, les habitants restèrent encore quelques instants immobiles.

Lorsqu'ils eurent compris que la mémoire de la Grande Guerre³ ne survivait que par ces gestes répétés et partagés, ils quittèrent la place en silence, conscients de leur rôle de témoins.

Après qu'ils eurent regardé les dates gravées dans la pierre — 1914, 1918 — ils se rappelèrent les lettres, les récits, les photographies conservés dans les familles.



Le passé antérieur, temps composé de l'indicatif, est le plus que parfait du passé simple. Comme le plus que parfait, il exprime un fait ou un état qui précèdent un fait ou un état déjà passés, généralement exprimés au passé simple. Il est le plus souvent précédé d'une conjonction de temps : *quand, après que, dès que, aussitôt que, lorsque, etc.*

- **Dès qu'elle eut fermé** la fenêtre, la pluie se mit à tomber.

- **Quand il fut entré**, il alluma la lampe.

Le passé antérieur est avant tout un temps littéraire. Il n'est pas employé dans la langue parlée, et se retrouve uniquement dans le français écrit du roman. Il tend même à disparaître du français écrit contemporain.

Le passé antérieur, comme tous les temps composés, se construit sur le modèle du passé composé. Il est formé des auxiliaires avoir ou être au passé simple, suivis du participe passé du verbe :

- **Quand elle eut obtenu** son diplôme, elle décida de partir en voyage.

- **Lorsqu'ils eurent compris** la situation, ils décidèrent d'abandonner.

On le retrouve également utilisé seul pour marquer une action assez brève. Dans ce cas, il est accompagné d'un adverbe : *vite, bientôt, rapidement, sans tarder, sous peu, tôt, vivement, enfin, etc.*

- **Il eut bientôt achevé** son travail.

- **Elles furent rapidement entourées** par la mer.

¹ Une gerbe : grand bouquet de fleurs déposé lors des cérémonies, souvent de forme circulaire.

² Le recueillement : moment de méditation ou de prière, à la mémoire des morts.

³ La Grande guerre : la première guerre mondiale.